

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 813

Artikel: Pouvoirs publics et entreprises privées : stimuler la recherche
Autor: Burri, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Stimuler la recherche

Dans les domaines techniques, la France occupe une place de choix, sans commune mesure avec la taille du pays. La question n'est pas ici de savoir s'il vaut la peine d'occuper une telle place, mais simplement de se demander pourquoi, dans des domaines comme l'astronautique, l'aéronautique, l'industrie nucléaire, les télécommunications, l'informatique, l'exploration océanographique, les trains à grande vitesse, etc..., la France occupe une place davantage comparable à celle des USA ou de l'URSS qu'à celle de pays comme l'Allemagne, voire le Japon.

Le professeur Mathé, cancérologue de renom, a évoqué dans notre presse la nécessaire émulation entre les secteurs privé et public. Le premier ne peut prendre en charge que des projets à court terme, parce qu'il a des comptes à rendre. Structuré en fonction de l'efficacité, il est particulièrement mal outillé pour gérer des programmes à long terme qui doivent rester l'apanage du secteur public. Chez nous, la recherche pharmaceutique bâloise, qui a eu la sagesse de s'associer à la recherche universitaire pour les projets de longue haleine, semblerait montrer que le mécanisme d'émulation peut fonctionner de manière satisfaisante.

Il s'agit avant tout d'une question de mentalité. Dans un certain type de recherche, il n'y a pas de bénéfice immédiat, souvent même il n'y a pas de bénéfice du tout. Il faut accepter que des gens travaillent à ce qui pourrait apparaître comme une marotte, qu'ils subissent de nombreux et, parfois, coûteux échecs. Or, cette mentalité est particulièrement peu répandue en Suisse: dans les années 50, il a suffi que deux prototypes d'avion tombent dans le lac de Constance pour que soit abandonnée la recherche aéronautique. Si les astronautes français avaient renoncé à leurs joujoux après qu'une ou deux fusées leur aient pété au nez, de grandes

firmes ne seraient pas en train de compter les milliards que va leur rapporter la satellisation de quelques relais de télécommunications.

UN CHOIX POLITIQUE

En Suisse, les Chambres, qui décident finalement de la structure de la recherche, sont trop bien noyautées par les représentants de l'industrie, malades à la seule idée que des chercheurs puissent passer des années à s'amuser avec leurs gadgets sans souci de rentabilité. Cette mesquinerie est bien apparue au moment de la création des «programmes nationaux»: une partie de l'argent destiné à la recherche a été consacrée à la solution de problèmes typiquement suisses (par exemple: réserves de matières premières, protection des monuments, etc.). N'importe quel organisme, y compris les instituts privés, pouvaient être bénéficiaires de subsides, pourvu qu'ils proposent un programme intelligent. C'était une tentative de la part de l'industrie de récupérer une partie des crédits normalement destinés à la recherche fondamentale. Les programmes nationaux ne sont point sots, mais il fallait les poursuivre à côté de la recherche fondamentale, et non à ses dépens.

Avec cette mentalité, notre pays a raté tous les trains: l'informatique après l'électronique, et nous sommes même tombés de trains où pourtant nous semblions bien installés, comme l'horlogerie.

REPENSER LA FORMATION

Revenons à notre propos initial: un autre facteur qui m'a souvent frappé lors de travaux avec des collègues français, c'est la souplesse, la vivacité de certains chercheurs et ingénieurs, particulièrement ceux qui étaient passés par les grandes écoles. Quoique peu porté vers un système élitaire qui privilégie une classe (j'ai connu des polytechniciens d'origine modeste), je me demande si le système en vigueur chez nous ne favorise pas l'engourdissement des cerveaux, du moins de quelques cerveaux

qui ne demanderaient pas mieux que de fonctionner à plein rendement.

Il n'est pas question d'imaginer un système de grandes écoles en Suisse, mais il y a des améliorations possibles du côté de la formation des post-gradués. Actuellement, le candidat qui a passé son diplôme et continue dans la recherche sous forme d'une thèse n'acquiert guère de connaissances que par ses lectures. C'est une méthode lente. On pourrait augmenter la qualité de cette formation en organisant un troisième cycle spécialisé au cours duquel le candidat continuerait à acquérir des connaissances sur lesquelles il serait examiné. Les Américains le font bien. Mais ceci est lourd de conséquences: d'abord, le nombre des assistants devrait être augmenté si l'on veut qu'ils poursuivent au même rythme leurs recherches et leurs tâches d'enseignement. Ensuite, le corps professoral se trouverait dans l'obligation d'assurer cet enseignement. Il devrait se maintenir à un niveau élevé et comme il est déjà suffisamment chargé actuellement, il faudrait faire sauter le blocage du personnel. De plus, comme chaque institution ne pourrait pas tout faire, il deviendrait indispensable de se répartir la tâche au niveau national: de belles bagarres en perspective!

ET ALORS?...

Pourtant, certains y pensent. Le numéro de mars du petit journal *Flash*, de l'EPFL, annonce officiellement la création d'un troisième cycle qui débouchera sur un grade de maîtrise. Cette réforme a été pensée et discutée sur la base d'un questionnaire élaboré par les étudiants et les chercheurs. L'Ecole Polytechnique se met donc au diapason de la recherche internationale. Mais les autres instituts? Dans combien d'années? Quand on sait que le premier demi-poste d'enseignant en informatique à la Faculté des sciences de Lausanne est apparu seulement en 1985, on peut se poser la question.

M. B.